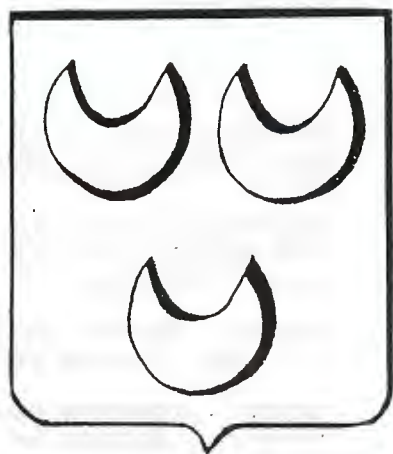


NUMERO 15



DECEMBRE 93

FOREST



CLASSE DE MME LEDIEU : 1975 - 1976
LES RECONNAISSEZ-VOUS ?

BULLETIN MUNICIPAL

CALENDRIER DES FETES

EN 1994

- | | | |
|-----------------------|---|---|
| Dimanche 10 avril | : | PARCOURS du COEUR - 9H30.
(rue du Moulin - du corbeau - de Richemont). |
| Dimanche 08 mai | : | COMMEMORATION de l'Armistice de 1945.
LOTO FAMILIAL à 15 heures (ouverture des
portes à 14 heures). |
| Samedi 18 juin | : | BROCANTE - ENFANTS + VENTE DE PRODUITS
DU TERROIR. 14 heures sur la place. |
| Dimanche 19 juin | : | DUCASSE - ATTRACTIONS FORAINES
ANIMATION - SPECTACLE sur la place. |
| Jeudi 14 juillet | : | FETE NATIONALE.
Jeux divers sur la place.
Mur d'escalade - 15 heures.
Tombola gratuite : 20 heures. |
| Dimanche 11 septembre | : | 11e BROCANTE. |
| Vendredi 11 novembre | : | COMMEMORATION de l'ARMISTICE de 1918.
5e repas des Aînés. |
| Fin décembre | : | FETE DE NOEL à l'ECOLE.
Spectacle offert par le Comité.
Jouets et friandises offerts par la
Commune. |

LE COMITE D' ANIMATION CULTURELLE

Président : M. SANIEZ

Vice-Président : D. DUBOIS

Trésorier : D. KLUR

Secrétaire : J.M WANECQUE

Membres actifs : Mmes R. AZAMBRE - M. AZAMBRE - M. CASTELLA - Th. LEDIEU -
M.H OBLED - N. MOREAU -

Mrs R. BLOTTEAU - D. FONTAINE - P. LARDENOIS -
J.M MARIN - P. VANESSE - R. LEGRAND -



Pendant la tombola

du 14 juillet

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

La Fonction essentielle d'un bulletin municipal est d'informer la population sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les réalisations de l'année.

Il annonce également les projets à moyen et à long termes.

Dans ce numéro, vous découvrirez également quelques photos anciennes, aimablement prêtées par certains d'entre vous. Il est bon, de temps en temps, de se replonger dans le passé.

En fait, 1993 aura surtout été une année de transition.

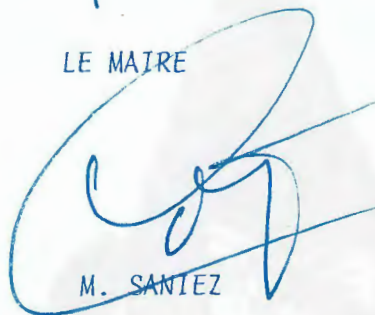
L'an passé, des travaux importants étaient réalisés, rue de Valenciennes.

L'an prochain, d'autres réalisations se feront, si le Conseil Général donne son accord.

Pourtant, durant ces douze derniers mois, de nombreuses améliorations ont eu lieu ; vous les découvrirez en lisant les pages qui suivent.

A chaque, à chacun d'entre vous,
Je souhaite un Joyeux Noël et
Une très bonne Année 1994.

LE MAIRE



M. SANTIEZ

AMELIORATIONS REALISEES CETTE ANNEE

- Création d'un bloc sanitaire à la salle des fêtes : WC, lavabos, revêtement de sol, réfection des peintures, de l'électricité (travaux réalisés par le garde et les stagiaires).
- Implantation d'un bac à fleurs (entrée vers Montay).
- Réfection extérieure de la mairie (poursuite des travaux).
- Aménagement d'une aire de pique-nique sur le terrain de sports (bancs + table).
- Achats divers pour l'école + installation d'une bibliothèque.
- Réfection de la classe maternelle (peintures, ...)
- Installation d'un téléphone-fax à la mairie (don du Conseil Général).
- Réparations sur les toits de l'église (+ 10.000 F).
- Réfection de la suspension de la cloche.
- Participation à l'achat de bancs pour l'église (avance de la TVA).
- Réfection de l'entrée du cimetière et réparation des caveaux abandonnés qui menaçaient de s'effondrer.
- Travaux d'assainissement (de retouche) à divers endroits : chaussée Brunehaut.
- Achat de tentes pour le centre aéré.
- Curage des fossés et en particulier celui qui aboutit au chemin d'Ovillers-Amerval. Ce dernier créé lors du remembrement reçoit toutes les eaux de FOREST et une partie de celle de CROIX. Il était complètement obstrué. A ma demande, il a été curé gratuitement par le SIAN. C'est ainsi une dépense de plusieurs millions de centimes qui est évitée.
- Réfection rapide des chemins communaux (passage du point à temps = gravillonnage à certains endroits endommagés).



LE COUVREUR ,A L'OCCASION DE TRAVAUX

SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX



LA BROCANTE 1993
les "brocanteux" d'un jour





LE LOTO DU 8 MAI



CONSEIL MUNICIPAL de FOREST

Mardi 26 janvier 1993

Etaient présents : SANIEZ M. - FONTAINE D. - BLOTTEAU R. - KLUR D. - WANECQUE J.M -
AZAMBRE M. - LEDIEU Th. - OBLED B. - BLOTTIAUX Chr. - DUBOIS D. -
RAVERDY R. - LEDIEU A. - LEGRAND R. - BUQUET M. -

Etait absent et excusé : MARIN J.M

1. Demande de subvention :

- L'association "solidarité des agriculteurs en difficulté du Nord" sollicite une subvention.
- A l'unanimité, le Conseil décide de ne pas donner suite.

2. Demande de la Fédération Départementale des Exploitants agricoles :

- La FDSEA demande que les Conseils Municipaux baissent le foncier non bâti de 15%.
- Depuis 10 ans, le Conseil Municipal de FOREST n'a pas augmenté le taux en question.
- Le Conseil Général du Nord propose d'augmenter ses 4 taux de 7% chacun.
- La décision sera prise lors de l'élaboration du budget primitif.

3. Raccordement en eau potable :

- Le Conseil examine la demande de Mr RENAUD : prolonger le réseau d'eau potable jusqu'à son lot de prairies, rue de Valenciennes.
- A l'unanimité, le conseil rappelle que les travaux de raccordement sont toujours à la charge des exploitants agricoles, en dehors des limites du village (longueur des travaux 500 mètres).

4. Remise de terres :

- Plusieurs membres du Conseil sont partisans de vendre les terres.
- Après un vote, le Conseil refuse la vente des terres.
- Le Conseil décide de louer la terre communale (1ha 46a) à Mr Marc RENAUD.

5. Pétition pour le maintien de l'abattoir d'AULNOYE :

- Les Conseillers qui souhaitent signer cette pétition doivent la remettre au secrétariat avant samedi.

6. Problèmes SIAN/CONSEIL GENERAL :

- Mr le Maire lit la lettre du Président du SIAN qui informe l'Assemblée Municipale que le Conseil Général envisage de supprimer l'avance consentie au SIAN.

7. Intercommunalité :

- Mr le Maire lit la lettre de Mr le Maire de PRISCHES qui informe l'Assemblée Municipale que sa commune a décidé son rattachement à la communauté de communes des deux Helves et non à celle de BOUSIES.

8. Demande des écoles :

- Confection d'une bibliothèque : le Conseil étudiera le projet.
- Sorties éducatives : le Conseil ne souhaite pas financer ces sorties.
- Classe de neige (Février 1994) : le Conseil attribuera une subvention de 300 F. par enfant résidant dans la commune.
- Enseignement de l'anglais au CM1 : le Conseil ne comprend pas que les élèves de CM2 soient tenus à l'écart de cet enseignement. Le Conseil n'est pas opposé au principe.

9. Paratonnerre de l'église :

- Un devis hors taxes de 47.250F (soit 56.038F TTC) a été établi par l'entreprise INDELEC pour une éventuelle remise en conformité.
- Le Conseil décide de ne pas donner suite pour l'instant.

10. Problème de parking :

- Le stationnement des camions sur la place pose des nuisances à certains riverains.
- En l'état actuel des choses, le parking ne peut pas être interdit. Il faudrait trouver d'autres lieux de stationnement dans la commune. Où ? D'autres riverains pourraient être également incommodés !
- Problème à revoir.

Mardi 30 mars 1993

Etaient présents : SANIEZ M. - FONTAINE D. - BLOTTEAU R. - KLUR D. - WANECQUE J.M -
AZAMBRE M. - LEDIEU Th. - OBLED B. - DUBOIS D. - LEGRAND R. -
BLOTTIAUX Chr. - LEDIEU A. - MARIN J.M - RAVERDY R. -

Etait absent et excusé : BUQUET M. -(qui a donné un pouvoir écrit à SANIEZ M.)

Compte-rendu de la dernière réunion :

- Approuvé à l'unanimité moins une voix.

1. Dissolution du Syndicat de Communes de la Région de LANDRECIES :

- Suite à l'Intercommunalité qui s'est créée autour de BOUSIES, la dissolution de ce Syndicat est demandée par certaines communes.
- A l'unanimité, le Conseil ne s'oppose pas à sa dissolution.

2. Centre Aéré :

- Les organisateurs demandent qu'un achat de tentes soit prévu au budget (4000 F) et que le salaire des moniteurs soit augmenté.
- A l'unanimité, le Conseil vote l'achat des tentes et l'augmentation des salaires des moniteurs (100 F pour les moniteurs et 200 F pour le Directeur).
- Les organisateurs demandent que le centre d'AULNOYE puisse utiliser le mur d'escalade.
- Le Conseil l'autorise.

3. Achat pour les écoles :

- Suite à la nouvelle organisation de l'école, les enseignants demandent :
 - . l'achat de tables, d'un tableau et d'un photocopieur.
 - . la création d'une bibliothèque dans le couloir entre les 2 classes primaires.
- Le Conseil vote ces travaux.

4. Achat de bancs - Entretien de l'église :

- Mr le Doyen, à la demande du Comité d'Animation Paroissiale de la Commune, informe le Conseil que la paroisse va procéder à l'achat de bancs (dépense 61.344F TTC). Il demande à la commune de prendre en charge la TVA soit 9 620 F. Cette somme sera récupérée.
- A l'unanimité, le Conseil ne s'y oppose pas.
- Le problème de la détérioration des peintures, refaites en 1988, est évoqué. Plusieurs causes peuvent être à l'origine de ce fait : le chauffage au gaz, l'absence de ventilation, l'humidité ambiante, ...
Une autre cause serait la qualité de la peinture. Pourtant, l'entreprise présentée par l'archevêché, a l'habitude de ce travail dans les églises. Cette entreprise

a été retenue par les membres du Comité des peintures, créé spécialement pour cette réfection.

- Mr le Maire se dit préoccupé par cette situation qui s'aggrave de jour en jour.
- A l'unanimité le Conseil demande le passage d'un expert.

5. Plantations :

- Le Conseil autorise Mr DUBOIS à déterminer des zones de plantations.

6. Budget primitif 1993 :

- Mr le Maire propose au Conseil le maintien des 4 taux d'imposition. Pourtant les impôts locaux augmenteront d'environ 10% cette année (7% d'augmentation votés par le Conseil Général et 3% d'augmentation des bases).
- 13 membres du Conseil votent le maintien des taux communaux.
- 2 membres s'abstiennent.
- En investissement, il est prévu :
 - la réfection de la façade de la mairie (garde + stagiaires).
 - la construction de bacs à fleurs en grès (garde + stagiaires).
 - la confection d'un bloc sanitaire à la salle des fêtes : 20.000 F.
 - l'achat de bancs pour l'église (prise ne compte de la TVA) 9 620 F.
 - le passage du "point à temps" sur les chemins communaux : 20.000 F.
 - l'achat de plantations : 5 000 F.
 - l'achat de matériel pour l'école (tableau, ...) : 1 600 F.
 - la réfection de fossés : 14.000 F.
 - l'achat de tentes pour le centre aéré : 4 000 F.
- Le budget primitif 1993 est mis aux voix :
 - 14 membres votent le budget.
 - 1 abstention.

Mercredi 30 juin 1993

Etaient présents : SANIEZ M. - FONTAINE D. - BLOTTEAU R. - DUBOIS D. - LEGRAND R. - KLUR D. - WANEQUE J.M - OBLED B. - AZAMBRE M. - BLOTTIAUX Chr.-

Etaient absents et excusés : BUQUET M. - RAVERDY R. - LEDIEU A. - LEDIEU Th. - MARIN J.M -

Compte-rendu de la dernière réunion :

- Approuvé à l'unanimité.

1. Compte Administratif 1992 :

- Investissement : dépenses et recettes d'investissement : 610 409 F.
(assainissement et réfection de la rue de Valenciennes)
- Fonctionnement : dépenses 1 269 749 F, recettes 1 509 754 F.
l'excédent de clôture est donc de 240 004 F.
- Le compte administratif 1992 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Réparation de la suspension de la cloche :

- Coût 3 237 F ; voté à l'unanimité.
- Angélus : midi (unanimité).

3. Ordures ménagères :

- Taxe nouvelle de 20 F par tonne (dépense obligatoire).
- Votée à l'unanimité.

4. Jeunes employés en tant que CES :

- Le Conseil souhaiterait prolonger le contrat des 3 employés CES.
- Malheureusement, la loi actuelle ne le permet pas.

5. Exonération de la taxe professionnelle :

- Exonération possible de 2 ans pour les entreprises créées à partir du 1.1.93.
- Le Conseil y est favorable.

Mardi 26 octobre 1993

Etaient présents : SANIEZ M. - FONTAINE D. - BLOTTEAU R. - WANECQUE J.M -
DUBOIS D. - OBLED B. - AZAMBRE M. - LEDIEU Th. - LEDIEU A. -
BUQUET M. - LEGRAND R. -

Etaient absents et excusés : KLUR D. - MARIN J.M - RAVERDY R. - BLOTTIAUX Chr. -

Compte-rendu de la dernière réunion :

- Approuvé à l'unanimité.

1. Budget supplémentaire 1993 :

- Le budget supplémentaire prévoit la réalisation de travaux d'assainissement le long de la Chaussée Brunehaut.
- Ces travaux dits "travaux de retouche" sont pris en charge par le SIAN à 80%.
- Une classe a également été repeinte et une 2e bibliothèque posée à l'école.
- Le budget supplémentaire est voté à l'unanimité.

2. Assainissement du village :

- Le SIAN prévoit une tranche en 1994 : place et rue d'Amerval et une autre tranche en 1995 : rue du Moulin.
- La participation communale passera de 20 à 30% du montant des travaux.
- Ces 2 demandes doivent obtenir l'accord du Conseil Général.
- Dans les mois qui suivent, FOREST sera relié à la station dépuración de BOUSIES. Pour permettre ce raccordement, la pose de deux pompes élévatrices, est nécessaire. La Commune supportera 20% de la dépense.
- Coût 350.000 F pour la pose, le raccordement et la fourniture d'une pompe soit 700.000 F pour les 2.
- Coût pour la commune : 14 millions de centimes.

3. Embauche d'un CES :

- A l'unanimité, le Conseil porte son choix sur Grégory COQUELET.

4. Eclairage du village :

- Suite à la demande d'un administré qui souhaite la pose d'une lampe supplémentaire, le Conseil décide de voir globalement le problème ultérieurement.

5. Colis des Aînés :

- 95 colis à prévoir.

6. Dissolution du SIREL :

- Le SIREL, Syndicat de communes du Canton de LANDRECIES, regroupait 11 communes.
- Suite à l'intercommunalité, le Canton a véritablement "explosé" : une intercommunalité s'est créée autour de BOUSIES, une autre autour de LANDRECIES, PRISCHES se dirigeant vers une 3e intercommunalité de l'Avesnois.
- Les élus à l'unanimité regrettent cette division des communes du Canton qui va à l'encontre de l'objectif premier de l'intercommunalité : regrouper des communes qui ont la même vocation pour essayer de résoudre ensemble certains problèmes, comme par exemple celui des ordures ménagères.
- Cela étant dit, le Conseil ne s'oppose pas au départ des communes qui le sollicitent.

7. Champ inondé :

- A l'unanimité, le Conseil pense que la solution est de recharger en terre la cuvette existante.
- Monsieur le Maire se mettra cependant en rapport avec la DDE pour obtenir son avis.
- Réponse de la DDE : drainer la partie inondée (à la charge de l'exploitant) et drainer le long de la rue (à la charge de la commune).

8. Suite à donner au rapport du Conseil d'Ecole :

- Monsieur le Maire donne à chaque membre du Conseil Municipal une copie au rapport du Conseil d'Ecole en date du 21.10.93.
- Le Conseil veut rappeler les efforts extrêmement importants qui sont faits pour l'école et les élèves.
- Par exemple, depuis 1983 ont été réalisés :
 - la réfection complète des 2 cours d'école.
 - la construction d'un bloc sanitaire moderne.
 - la réfection de toutes les toitures.
 - la réfection des classes (la maternelle, cette année).
 - la mise à disposition d'un photocopieur et la prise en charge totale du contrat de maintenance.
 - la création d'un dortoir.
- La commune procède à une distribution quotidienne de lait (coût 7500 F, subvention 3000 F).
- La commune supporte chaque année l'achat des fournitures scolaires (environ 11.000 F).
- La commune met à la disposition de la classe maternelle une assistante maternelle titulaire (salaire pris en charge par la Commune).
- La Commune et le CCAS prennent totalement en charge le transport et les entrées à la piscine de SOLESMES.
- La commune achète à chaque enfant à Noël une coquille, des friandises et un jouet (39F cette année).
- La commune et le CCAS ont voté une subvention de 500F par enfant pour aider les familles qui ont un enfant concerné par la classe de neige, soit 500 F X 13 enfants de FOREST = 6 500 F (commune 300F, CCAS 200F).
- Le Maire et les Adjoints offrent à chaque enfant quittant le CM2 un dictionnaire.
- Le Comité des fêtes (Comité d'Animation Culturelle) offre chaque année à Noël un spectacle : cette année 1500F.

9. Achat de boules-guirlandes :

- Le Conseil refuse cette dépense. (demande présentée par le Conseil d'Ecole).

10. Lavage de voitures :

- Le Conseil autorise le Comité de parents à procéder à des lavages de voitures dans la cour de l'école.
- La commune paiera l'eau nécessaire.
- Le Conseil demande au Comité de prendre toutes les précautions pour que cette opération se fasse dans de bonnes conditions de sécurité (assurance à envisager-éviter la présence des enfants non concernés sur les lieux).
- La commune n'engage pas sa responsabilité dans cette opération.

11. Remplacement du photocopieur de l'école et de la chaudière du chauffage central des bâtiments scolaires :

- Le photocopieur a 10 ans et la chaudière 18 ans.
- L'un et l'autre présentent des signes d'extrême usure.
- Coût du remplacement du photocopieur : environ 25 000 F.
- Coût du remplacement de la chaudière : environ 40 000 F.
- Ces 2 dépenses sont à prévoir. La chaudière sera prévue au budget primitif 1994.

CINQUANTE et SOIXANTE ANS APRES

Cette année, j'ai eu l'honneur de célébrer des noces d'or et des noces de diamant.

Le 27 mars 1933, Monsieur Lucien HENNIAUX et Mademoiselle Marie-Louise LEDIEU s'unissaient. Puis ils quittèrent la commune pour s'installer à LANDRECIES.

De leur union, naquirent cinq enfants. Soixante années ont passé, trop vite certainement. Le 28 mars 1993, Monsieur et Madame HENNIAUX sont revenus dans leur village natal pour marquer cet événement.

X X X

De même, le 7 novembre 1942, Monsieur Fernand CLAISSE et Mademoiselle Claire DELVAL se disaient "oui". Ils passèrent leur vie active à LE CATEAU. A l'heure de la retraite, ils revinrent à FOREST. Le 11 novembre 1993, Monsieur et Madame CLAISSE ont affirmé, en présence de leur fille, qu'ils ne regrettaient rien.

A ces deux couples bien sympathiques, je leur renouvelle mes félicitations et je leur souhaite de nombreuses années de bonheur.

LE POINT SUR L'INTERCOMMUNALITE

L'année dernière, à la même époque, je vous communiquais les principales dispositions de la loi sur l'intercommunalité, loi préparée par l'ancien gouvernement. Je vous présentais les avantages et les inconvénients des regroupements de communes.

Depuis, vous lisez les délibérations des conseils municipaux dans la partie régionale.

Souvent, les syndicats de communes qui existaient avant la loi se sont maintenus et ont évolué dans le sens de la loi. Au contraire, certains syndicats se sont dispersés, c'est le cas du syndicat de communes de la région de Landrecies (le SIREL) qui a volé en éclats. Une communauté de sept communes s'est créée autour de BOUSIES, avec un total de 5377 Habitants. La commune de Prisches s'est dirigée vers la communauté des Deux-Helpes, autour de Marbaix. La ville de Landrecies étudie un regroupement avec plusieurs communes rurales du Cambrésis. Quant à notre commune, le conseil municipal a souhaité qu'elle garde, pour le moment, son indépendance. Les conseillers regrettent l'éclatement du Canton de Landrecies, petit canton rural.

Récemment, lors de la réunion des Maires du Département, le Préfet a indiqué qu'il ferait des propositions aux communes, mais qu'il ne signerait jamais un arrêté de regroupement contre la volonté d'une commune. Il a ajouté que toutes les communes continueraient de bénéficier des subventions (pour les routes, l'assainissement, les bâtiments communaux, ...) mais que les groupements qui présenteraient des super-projets percevraient des subventions spécifiques (comme la construction d'un incinérateur d'ordures ménagères pour les gros groupements, 100 000 habitants et plus).

Malheureusement, beaucoup d'associations ou de dissolutions se sont faites dans la précipitation.

Certains regroupements ainsi réalisés risquent d'être remis en cause à chaque échéance électorale. Ce qui est essentiel, ce qu'il ne fallait pas oublier, c'est l'intérêt des communes.



Mr et Mme HENNIAUX

60 années de mariage



Mr et Mme CLAISSE

50 années de mariage



La cérémonie des vœux au Maire

L' un de nos concitoyens, Mr Dominique MAERTEN qui habite à FOREST , hameau d' OVILLERS , vient d'être ordonné DIACRE. La cérémonie, présidée par Monseigneur DELAPORTE , s'est déroulée le 3 octobre dernier en l'église de SOLESMES.

Nous souhaitons à Monsieur MAERTEN beaucoup de satisfaction dans l'exercice de son nouveau ministère.



Mr et Mme MAERTEN et leurs quatre enfants

L' ANIMATION DU VILLAGE

- Cette animation a débuté pour la **cérémonie des Voeux au Maire**, manifestation devenue traditionnelle.
- Puis, le 8 mai, ce fut le **loto**. De nombreux lots de valeur , une organisation impeccable, un public dense : la réussite une fois de plus !
- Fin juin, une **brocante pour enfants** était proposée : une première !
- Le lendemain, c'était la **ducasse**. Vous étiez venus nombreux pour applaudir les majorettes.
- Un beau spectacle également celui donné par les enfants lors de la **fête scolaire**. Bravo !
- Le 14 juillet, malgré la pluie incessante, les **jeux** se déroulèrent dans la bonne humeur. La **tombola** fut de nouveau un gros succès. Et en sortant, les spectateurs eurent droit à un **feu d'artifice**.
- La fête de clôture du **centre aéré** fut elle aussi une belle réussite.
- Un autre grand moment : le vernissage de l'**exposition** de peintures de septembre. A côté des grands peintres régionaux, Jean DESSE, Maurice GOURLET, deux de nos concitoyens, Henri BILLE et Delphine HENNIAUX, présentaient leurs travaux. Nos compliments à tous.
- Le lendemain, 400 exposants envahissaient le village. Les visiteurs, quant à eux, venaient quelquefois de très loin. La brocante de FOREST, c'est une valeur sûre !
- Le 11 novembre, c'est traditionnellement le **repas des aînés**. Ce fut vraiment une demi-journée mémorable. Grâce au service impeccable (Xavier et Ingrid) aux excellents animateurs et au repas préparé par Serge et Martine, excellent lui aussi, cette manifestation fut réussie et le temps a passé trop vite.
- Quelques jours plus tard, la société communale de chasse avait invité le Débûché des Flandres pour la 2e année consécutive. Le nombreux public fut de nouveau enthousiasmé.



LES COMMUNIONS SOLENNELLES EN 1960
les reconnaissez-vous ?



UNE ANCIENNE CLASSE DE FOREST EN 1957.



LA DUCASSE DE JUIN

Sur le passage du défilé





LE VERNISSAGE DE L'EXPOSITION



Les travaux de Mr BILLE ...



et ceux de Delphine HENNIAUX



LE REPAS DES AINES





LES GENDARMES DE LA BRIGADE DE BOUSIES RAPPELLENT QUELQUES CONSIGNES DE SECURITE



Jean-Michel BRIATTE, Patrick LEFEBVRE et Christophe CASTELLA terminent leurs stages en tant que C.E.S. . La législation actuelle ne permet pas de prolonger cette période (3 ans ou 18 mois).

De nombreux travaux ont pu se réaliser grâce à leur aide précieuse. Un grand merci à chacun d'eux!

Jeudi 28 janvier 1993

Etaient présents : SANIEZ M. - OBLED B. - DUBOIS D. - BUQUET M. - BLOTTIAUX Chr. -
CAUDMONT Z. - BRIATTE F. - VINCENT J. - BRONSARD F. -

Etait absent : Aucun

1. Remise ou vente des terres :

- Après un vote , le CCAS décide de ne pas vendre les terres.

2. Remise de terres :

- Attribution des terres de Mme DUPONT :

FOREST ZE 23 (1ha 46a 80ca) attribuée, par le Conseil, à Marc RENAUD.

FOREST ZH 47 (97a 29ca) : Jacques BRIATTE.

LE POMMEREUIL ZB 9 (1ha 82a 30ca) : Bernard PRUVOT.

NEUVILLY ZL 107 (74 ares) : Christian LEDIEU.

SOLESMES ZV 22 (2ha 57a) : GAEC OBLED.

- Attribution des terres de Mr DELOFFRE :

SOLESMES ZH 19 (1ha 38a 20ca) : Jean-Luc THOMAS.

FOREST ZK 14P (1ha 16a 2ca) : Daniel LEDIEU.

- Attribution de la parcelle de Melle THURETTE décédée :

CROIX A 250 (24a 60ca) : Philippe HENNIAUX.

- Attribution de la parcelle de Mr BAUDCHON :

CROIX ZA 13 (60a 29ca) : Philippe HENNIAUX.

3. Nouvelle répartition des terres appartenant à la Commune et au C.C.A.S. :

HUBLART P.M	:	4ha 24a.
GAEC BARBIEUX	:	6ha 97a.
FONTAINE B.	:	2ha 55a.
THOMAS J.L	:	4ha 47a 20ca.
BRIATTE J.	:	2ha 70a 29ca.
RAVERDY R.	:	5ha 6a
LEGRAND E.	:	1ha 42a.
LEDIEU D.	:	2ha 98a 2ca.
LEDIEU Chr.	:	1ha 49a.
RENAUD M.	:	7ha 69a 80ca.
GAEC OBLED	:	11ha 84a.
GAEC DRUESNE	:	3ha 35a.
DUMEZ J.	:	1ha 23a.
PRUVOT B.	:	1ha 82a 30ca.
HENNIAUX Ph.	:	0ha 84a 89ca.

Mardi 11 mai 1993

Etaient présents : SANIEZ M. - OBLED B. - BUQUET M. - DUBOIS D. - BRIATTE F. -
VINCENT J. - BRONSARD F. -

Etaient absents et excusés : CAUDMONT Z. BLOTTIAUX Chr. -

1. Contestation de Mr M. RENAUD :

- Lors de la remise des terres de Mr DUPONT, Mr RENAUD a obtenu une parcelle de 1ha 46a (par le Conseil).
- Dans une lettre, Mr M. RENAUD revendique la parcelle attribuée à Mr B. PRUVOT (1ha 82a).
- A l'unanimité de ses membres, le C.C.A.S. maintient sa décision car :
 - . Mr PRUVOT n'a jamais eu de terres de commune ou de CCAS.
 - . Cette terre est contigüe à une parcelle de Mr PRUVOT.
 - . Mr RENAUD a 7ha 69a de terres de commune ou de CCAS.

Jeudi 4 novembre 1993

Etaient présents : SANIEZ M. - OBLED B. - BUQUET M. - CAUDMONT Z. -
BRIATTE F. - BRONSARD F. - VINCENT J. -

Etaient absents et excusés : DUBOIS D. - BLOTTIAUX Chr. -

1. Nouvelle demande de Mr RENAUD :

- Le CCAS, à l'unanimité, maintient une nouvelle fois sa décision pour les motifs évoqués précédemment.

2. Subvention classe de neige :

- Le CCAS attribue une subvention de 200 F par enfant aux élèves de la commune qui sont concernés par la classe de neige (unanimité).

3. Budget supplémentaire 93 :

- Il est voté à l'unanimité.

Liste des terres attribuées depuis mars 1983 :

- . 20.04.84 : succession LEBON : 69a à J. BRIATTE.
- . 10.02.88 : succession VANESSE: 1ha 27a à Ph. WATREMEZ.
- " " : 2ha 2a à M. RENAUD.
- " " : 96a à J. BRIATTE.
- . 29.03.89 : succession DELATTRE: 1ha 82a à D. LEDIEU.
- . 29.03.89 : succession P.CAUDMONT: 75a à A. LEDIEU.
- " " : 60a à B. FONTAINE.
- . 17.11.89 : succession P.CAPPELIEZ: 95a à Ph. DRUESNE.

LES IMPOTS LOCAUX

TAUX	1er Conseil de Mr SANIEZ								Conseil actuel				
	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93
Taxe d'habitation	7,35	8,07	8,77	8,77	9,20	9,20	9,40	9,40	9,40	9,40	9,02	9,02	9,02
Taxe professionnelle	8,55	9,39	10,20	9,90	9,90	9,90	10,11	10,11	10,11	10,11	9,71	9,71	9,71
Foncier bâti	8,04	8,83	9,59	9,59	9,78	9,78	9,99	9,99	9,99	9,99	9,59	9,59	9,59
Foncier non bâti	32,70	35,91	39,03	39,03	39,81	39,81	40,68	40,68	40,68	40,68	39,05	39,05	39,05
	9,82%	8,7%	0%	2%	0%	2,5%	0%	0%	0%	4%	0%	0%	0%

Les impôts locaux dépendent à la fois :

- . des bases d'imposition fournies par les services de l'ETAT.
- . des taux fixés par le CONSEIL GENERAL et CONSEIL REGIONAL
- . du taux fixé par la COMMUNE.

SUBVENTION AUX ENFANTS

Les chefs d'établissements publics ou privés (écoles, collèges, lycées) sollicitent régulièrement la commune afin d'obtenir une subvention pour un élève de la commune qui va partir en classe de neige ou en voyage d'études.

Certains élèves pouvaient obtenir plusieurs subventions au cours de leur scolarité ; par contre, d'autres pouvaient ne jamais en avoir.

Pour éviter les injustices, le Conseil Municipal de FOREST a établi une règle simple : chaque enfant de la commune a droit à une subvention de 200 Francs au cours de sa scolarité. Celle-ci sera versée à la demande d'un chef d'établissement à l'occasion d'un voyage.

Le Conseil a fait une exception pour les enfants de FOREST, scolarisés à FOREST et partant en classe de neige. La subvention a été portée à 500 F.

Un élève qui a eu une subvention ne pourra pas en obtenir une deuxième dans les années à venir.

FAISONS LE POINT SUR L'ASSAINISSEMENT

A FOREST, l'assainissement, commencé en 1983, est en bonne voie. Les tranches se succèdent régulièrement.

Les demandes, pour les quartiers non encore assainis, sont déposées : la Place, la rue d'Amerval, la rue du Moulin, la partie du Hameau d'Ovillers rattachée à FOREST.

Les demandes présentées doivent obtenir l'accord du SIAN puis celui du Conseil Général du NORD.

Malheureusement, les futures tranches ne seront subventionnées qu'à 70%, au lieu de 80% dans le passé.

En 1994, pour permettre le raccordement à la station d'épuration, la pose de deux pompes élévatrices reviendra à 14 millions de centimes.

La participation communale va donc être plus importante et ces travaux pèseront lourd dans les futurs budgets.

-
- Le numéro 15 du bulletin municipal de FOREST a été entièrement réalisé en mairie.
 - L'article et les photos du centre aéré sont d'Anne-Marie BLOTTIAUX.
 - Les autres articles sont de Maurice SANIEZ.
 - Les photos sont d'Alain et Maurice SANIEZ.
 - Les articles ont été dactylographiés par Monique CASTELLA.



CENTRE AERE

Pour la 6ème fois consécutive, la Commune a organisé un Centre Aéré du 8 au 31 juillet. Vu les conditions météorologiques déplorables, le Directeur : Stéphane LOZE, ses animateurs diplômés : Bernadette ARSA, Ludivine BACHELET, Sandrine BANTEGNIE, Frédéric BLOTTEAU, Ingrid VINCENT ainsi que les 2 bénévoles Jérémie LOZE et Jérôme SAMAIN ont dû faire preuve d'imagination pour occuper la cinquantaine d'enfants inscrits au Centre.

- Les plus grands ont eu droit à l'initiation canoë-kayak à HACHETTE (Municipalité d'Aulnoy les Valenciennes).

- Pendant ce temps, d'autres campaient au "Flaquet" à la ferme des tilleuls de Mr Marc LEGRAND.

- Même les plus petits ont eu droit à leur soirée crêpes et une nuit sous la tente.

- Autre innovation : 2 jeux inter-villages ont été organisés avec le Centre Aéré de BOUSIES.

Puis comme les autres années, les activités sportives : escalade, tir à l'arc, tennis, natation ... furent pratiquées.

Avec regret, la météo continuant d'être mauvaise, la sortie à la mer fut supprimée et remplacée par une matinée cinéma à VALENCIENNES (projection "les visiteurs") puis pour les petits : kermesse à AULNOY les VALENCIENNES et pour les grands : patinoire à PROVILLE l'après-midi. Ce fut une bonne journée, grâce aux efforts de tous et la déception du matin fut oubliée rapidement.

La fête préparée avec ferveur par tous "petits et grands" fut un grand succès. Elle était réalisée sur le thème "Elvis PRESLEY".

Après les prestations des enfants, "Franck DANYEL" par un show "Elvis" et une dédicace aux enfants, clôture, de façon inoubliable ce Centre. Il fut très applaudi et plébiscité par un nombreux public.

E T A T C I V I L

DECES :

28 décembre 1992	:	ESTEVEZ Maurice (93 ans).
25 janvier 1993	:	Vve OBLED Suzanne (86 ans).
22 mai 1993	:	Vve LEBLOND Louise (82 ans).
03 novembre 1993	:	RAVERDY Charles (77 ans).
07 décembre 1993	:	Vve DENHEZ Pauline (82 ans).

MARIAGES :

13 mars 1993	:	Marc MALINOWSKI Danielle WOJTZAK
--------------	---	-------------------------------------

NAISSANCE :

Aucune

18 juin 1993	:	Thierry JAMEZ Francine LEGRAND
--------------	---	-----------------------------------

10 juillet 1993	:	Laurent CAVRO Isabelle VINCENT
-----------------	---	-----------------------------------

31 juillet 1993	:	Didier RUIDE Murielle LEDUC
-----------------	---	--------------------------------

VOUS ENVISAGEZ DES TRAVAUX

DE RENOVATION DANS VOTRE
LOGEMENT

(Couverture, Chauffage, Sanitaire,
Raccordement à l'Egoût, etc...)

VOUS ETES PROPRIETAIRE OCCUPANT
ou
PROPRIETAIRE BAILLEUR

RENSEIGNEZ-VOUS, AVANT DE COMMENCER LES
TRAVAUX, VOUS POUVEZ SÛREMENT PRETENDRE A
UNE SUBVENTION NON-REMBOURSABLE

PACT DE L'AVESNOIS

12 rue de la Croix - MAUBEUGE
Tél. : 27.69.70.52.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Place de Wattignies

59607 MAUBEUGE CEDEX

Tél : 27.69.22.22.

Permanences d'accueil (secteur de Le Quesnoy)

Mairie de Poix du Nord : le jeudi de 14h30 à 15h

Mairie de Bousies : le jeudi de 15h30 à 16h30